

Maître d'Ouvrage
Monsieur et Madame Schoutteten-Albart
Fonction du projet
Habitation privée (maison passive)
Type de projet
Construction neuve
Type de mission
Mission complète d'architecture
Surface
230 m²
Montant travaux
-
Etat d'avancement
Exécution en cours

MAISON SCHOUTTETEN-ALBART

HERON

Construction d'une maison passive

Cette maison d'habitation est située en périphérie d'un noyau villageois, à la lisière d'une forêt. Elle est composée de deux volumes : un volume principal comprenant les espaces de vie et un volume secondaire abritant un garage et les locaux techniques.

Le premier volume est établi sur deux niveaux et comporte une toiture à deux versants tandis que le volume secondaire se développe sur un seul niveau en rez-de-chaussée. Ce dernier se distingue par une toiture plate et par une différenciation au niveau du matériau de façade.

Le choix des matériaux s'est porté sur un enduit de teinte claire pour le volume principal, tandis que le volume secondaire est revêtu d'un parement de bois en lattes horizontales ajourées. Le bois utilisé est de teinte naturelle, et il se patinera au fil des années, tendant vers une teinte plus grisée. Un rappel du bois est réalisé ponctuellement devant certaines baies de la façade Sud, et ce de manière ajourée.

La toiture à versants est recouverte d'un revêtement en zinc pré-patiné à joints debout. La teinte grise du zinc se marie naturellement avec la couleur anthracite des ardoises et tuiles recouvrant les toitures de l'ensemble des maisons avoisinantes.

Vu son orientation, et l'ombre portée des frondaisons voisines, la maison est implantée :
d'une part, en net retrait par rapport à la zone forestière,
d'autre part, de biais vis-à-vis de l'axe de la voirie.

Ces options ont été prises afin de conserver une orientation intéressante et favorable à une gestion énergétique optimale du bâtiment. De plus, ce retrait permet de garder un maximum de surface de jardin du côté de l'orientation sud.

Ces différents paramètres (choix de l'orientation nord-sud, hors des zones d'ombres engendrées par les bois, compacité du bâtiment) permet à l'habitation de présenter un caractère passif.

La position des baies respecte ces contraintes énergétiques : la façade sud se permet un nombre important d'ouvertures, offrant des vues et des connexions physiques avec la terrasse et le jardin.

La façade nord est quant à elle protégée en partie par le volume annexe. Elle comporte cependant une baie d'une double hauteur, nécessaire à l'apport de l'éclairage naturel requis dans les espaces ouverts situés à l'arrière.

La façade ouest, à rue (comprenant la porte d'entrée), dévoile un pignon très sobre, respectant l'intimité des occupants. L'entrée est soulignée par un auvent, dans le prolongement de la toiture du volume du garage.

La façade est permet également une connexion avec les zones extérieures et offre des vues vers la lisière de la forêt.

